

Itinéraire d'Obernai au Domaine de la Léonardsau

Circuit Ob11

- Reproduction interdite -

Cet itinéraire, non balisé, permet de rejoindre le merveilleux Domaine de la Léonardsau depuis Obernai. Le parcours, entièrement asphalté, est parfaitement adapté aux familles : à pied, à vélo, en poussette. Attention toutefois : pente moyenne de 5 % sur deux tronçons de 250 m environ (voir carte)

Parcours : longueur 7,2 km (ou 5,2 selon point de départ), dénivelé positif cumulé 70m.



Équipement conseillé : Équipement adapté à la météo ; prévoir de l'eau en suffisance et un en-cas éventuel.

Départ proposé : Obernai, Parc du Selhof (situé au pied de l'église, côté ouest)
(possibilité de partir du parking de la piscine, auquel cas la distance passerait de 7,2 km à 5,2 km)

À savoir : la ville d'Obernai est desservie par le TER ainsi que par les lignes de bus Fluo Grand Est 257, 258 et 262..

Le Domaine de la Léonardsau : parc arboré, jardins, château, aire de pique-nique, toilettes.

**Difficulté selon
Norme Club Vosgien : 1/5**

En cas d'accident
N° d'urgence européen : 112
Gendarmerie : 17

Merci d'adresser toute remarque à contact@cvobernai.com

GPS

: [téléchargement du fichier gpx](#)

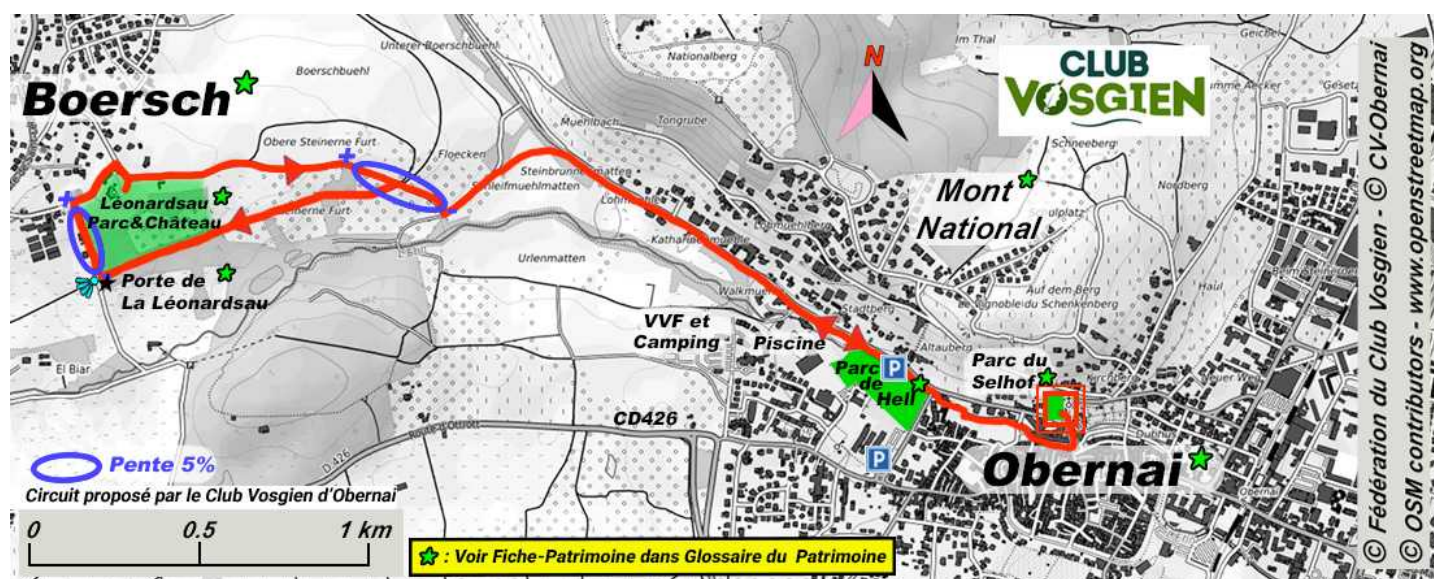
Topoguide du parcours



: [accès au Glossaire du Patrimoine](#)

Tout comme Ob2, Ob5, Ob9 et Ob10, la vocation de Ob11 est de visiter le Domaine de la Léonardsau au départ d'Obernai

- À partir du départ proposé, descendez la rue longeant l'église. Au niveau du parvis, prenez à droite le Rempart Caspar.
- Après 150m, prenez à droite sur 40m jusqu'au pont enjambant l'Ehn. Juste avant le pont, prenez à gauche l'Allée Hélène Wucher balisée **rectangle rouge/blanc/rouge** puis le Sentier de l'Ehn qui longe le Parc Municipal de Hell ; vous suivez le même balisage **rectangle rouge/blanc/rouge**
- Passez devant le bâtiment de la piscine et continuez tout droit sur la piste cyclable longeant la Route de Boersch.
- À environ 1,9 km du départ, poursuivez sur la piste cyclable qui bifurque à gauche ; franchissez le petit pont qui se présente très rapidement.
- Passez l'intersection suivante en continuant tout droit jusqu'au prochain carrefour.
- Là, prenez la route montante à droite sur une centaine de mètres, puis prenez la **Voie Verte** par la gauche.
- Poursuivez jusqu'à la Porte de La Léonardsau, porte monumentale en acier Corten.
- Prenez la route à droite puis, au carrefour suivant, engagez-vous à droite et longez le Canal de l'Ehn jusqu'à l'intersection suivante.
- Là, vous prendrez encore à droite (rue de Dietrich) ; l'entrée du **Domaine de La Léonardsau** se trouve à 50 mètres.
- Visite du parc, des jardins et éventuellement du château. À l'intérieur du Domaine, les sentiers ne sont pas recouverts d'asphalte, mais présentent le plus souvent un revêtement dur (terre battue ou gravier damé) [compter 150 m pour le tour du château et environ 1000 m pour le tour du parc]
- À la sortie du Domaine, prenez par la droite en suivant la route jusqu'à croiser la **Voie Verte**.
- Traversez la **Voie Verte** et reprenez le chemin inverse pour revenir à votre point de départ.



Les liens...

[[Accéder au Glossaire du Patrimoine](#)]

[[Télécharger toutes les Fiches Patrimoine relatives au Circuit Ob11 \(fichier .ZIP\)](#)]